



Inscription : Fiche Enfant
Restaurant Scolaire–Périscolaire
Année 2021 2022

Enfant

NOM, Prénom : **ECOLE** • **Deniau** • **La Trouée**

Classe (*): • Maternelle • Elémentaire

- PS • CP • CM1
- MS • CE1 • CM2
- GS • CE2

Inscription restaurant scolaire

Mon enfant mangera aux jours suivants :

- lundi
 - mardi
 - jeudi
 - vendredi
- mangera occasionnellement inscription restaurant scolaire au plus tard **48 heures** précédant la période

Inscription Périscolaire Ne pas oublier de s'inscrire également auprès du centre de loisirs

Mon enfant est inscrit :

- tous les soirs 16h/19h
 - aux jours suivants
- | | | |
|------------|---------|--------|
| • lundi | • matin | • soir |
| • mardi | • matin | • soir |
| • jeudi | • matin | • soir |
| • vendredi | • matin | • soir |

Etudes Dirigées : Inscription au trimestre

Mon enfant est inscrit :

- aux jours suivants
 - lundi 16h00/17h30
 - mardi 16h00/17h30
 - jeudi 16h00/17h30
 - vendredi 16h00/17h30
- Passerelle Etudes 17h30/ 19h00

Attention : Toute modification du rythme d'accueil pour le restaurant scolaire ou périscolaire, que ce soit temporaire ou permanent devra être confirmée par mail.

Si une famille ne s'est pas acquittée de la totalité de ses factures au 31 août de chaque année, aucune nouvelle inscription ne sera possible quelle que soit la structure (Restauration scolaire, accueils des matins et soirs, centre de loisirs, etc.).

Je soussigné(e) [Nom, Prénom]
responsable légal de l'enfant, déclare avoir pris connaissance des règlements intérieurs, des tarifs restauration scolaire et de l'accueil périscolaire. Ainsi que du règlement « études surveillées » de la Commune de Feucherolles.

RETOUR IMPERATIF avant le **Samedi 3 juillet 2021** par mail : secretariat.scolaire@feucherolles.fr
Ou déposer en mairie

Le..... Signature